

## **COMMUNIQUÉ**

*Pour diffusion immédiate*

### **LE CLD DEVIENT: DÉVELOPPEMENT CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

**Beaupré, le 18 juin 2015** – L'Assemblée générale spéciale du Centre local de développement (CLD) de la Côte-de-Beaupré a décidé cet après-midi de modifier la raison sociale de l'organisation. Ce changement d'image fait suite à l'adoption, le 20 avril dernier, du projet de loi 28 qui apporte des modifications à la gouvernance municipale en matière de développement local et régional.

« Dans la tête de bien des gens, les CLD ont été abolis. Il importait de marquer le changement dans l'esprit de nos clients et partenaires tout en reflétant la continuité dans notre offre de services. La nouvelle dénomination choisie veut exprimer notre mission le plus simplement possible » fait valoir M. Daniel Robitaille, président du conseil d'administration.

L'appellation fait déjà l'unanimité auprès des partenaires consultés. Elle est simple et sans référence à quelques « structures ». Afin de lui donner tout son sens et sa personnalité, il a aussi été décidé de l'appuyer par 3 verbes d'action en second niveau. Ces mots, *soutenir*, *mobiliser*, *entreprendre*, résument l'approche de développement local qui anime l'organisation.

Le directeur général de l'organisation, M. Bernard Paré, a rappelé aux personnes présentes à l'Assemblée qu'aucune dépense superflue ne sera engagée dans ce changement. La papeterie et les autres outils de communication au nom du CLD seront épuisés avant d'en produire de nouveaux.

« Ce changement d'image n'implique pas de modification à nos instances. Représentants des élus, des gens d'affaires et des acteurs sociaux continuent donc de siéger à notre conseil d'administration en toute collégialité et d'orienter notre travail » conclut M. Robitaille.

- 30 -

Information : Bernard Paré, directeur général  
418-827-5256 poste 201  
[bernard.pare@cldcdb.net](mailto:bernard.pare@cldcdb.net)